

Burundi : la grève des enseignants est illégale, selon le Gouvernement

Arrib News, 07/06/2013 – Source Xinhua La grève que le Conseil national du personnel de l'enseignement secondaire (CONAPES) veut déclencher lundi prochain est illégale dans sa totalité, a déclaré vendredi la ministre burundaise de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Annonciata Sendazirasa. « Ils (les syndicalistes, ndlr) n'ont rien respecté et nous considérons que cette grève pour lundi prochain est illégale dans sa totalité », a dit la ministre Sendazirasa.

« Ils ne l'ont pas fait puisqu'ils se sont contentés de nous envoyer un communiqué de presse seulement. De plus, ils n'ont pas respecté les six jours francs puisqu'ils ont envoyé ce communiqué de presse le jeudi 6 juin 2013 pour annoncer que la grève débutera le lundi prochain », a expliqué la ministre. Ensuite, a poursuivi Mme Sendazirasa, ils n'ont pas exploré toutes les voies de dialogue avant d'annoncer cette grève puisque le scénario issu des différentes réunions qu'ils ont organisées avec le syndicat CONAPES et les autres confédérations syndicales devrait être présenté au Conseil des ministres incessamment. « Il faudra d'abord qu'ils attendent que le gouvernement puisse se prononcer et comme ça, ils pourront trouver une solution par rapport à la décision du gouvernement. Aujourd'hui, c'est quand même un peu trop de faire une grève soi-disant que la ministre a annoncé que le dossier devrait être débattu au conseil des ministres les 5 et 6 juin 2013. Or, le conseil des ministres n'a pas eu lieu », explique encore la ministre Sendazirasa. Elle a en même temps annoncé que compte tenu qu'ils ont fait le mois dernier la grève de cinq jours alors qu'ils l'avaient programmée pour une durée indéterminée, ils recevront le salaire de trois semaines à la fin du mois de juin 2013. Toutefois, a-t-elle ajouté, ceux qui n'ont pas arrêté le travail durant la dernière grève recevront la totalité de leurs salaires au moment de la régularisation à la fin du mois de juin. Le CONAPES comme les autres syndicats réclament la suppression des disparités salariales observées dans les différents départements ministériels.